

Vufflens-la-Ville, le 12.11.19

Postulat: Enjeux d'une mobilité sécurisée

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous déposons le postulat suivant :

Enjeux d'une mobilité sécurisée : Favoriser la sécurité des écoliers sur le chemin de l'école compatible avec un plan général de mobilité du village

Généralités

Le contexte général en matière de mobilité évolue. On constate une prise de conscience de la population quant à son organisation spatiale que ce soit pour des questions de bruit, de sécurité, de protection de l'environnement et de qualité de vie.

La récente mise en exploitation de la RC 177, l'attractivité de la gare CFF, la gratuité actuelle du stationnement à proximité de la gare, les réflexions au sujet d'un futur P+R à la gare, la gestion d'un trafic résiduel de transit à travers le village, l'organisation des places de parc dans le village, la circulation des transports scolaires, l'accessibilité piétonne des enfants à l'école, la création de nouvelles places de parc En Marteley, les réflexions au sujet des places pour les enseignantes, les perspectives qu'offre la mobilité douce, ... sont des éléments déclencheurs de notre postulat.


Postulat "Enjeux d'une mobilité sécurisée"

En conséquence, nous demandons par ce postulat à la Municipalité, tenant compte de l'article 63 alinéa 4 du Règlement pour le Conseil communal et vu les aspects sécuritaires en présence :

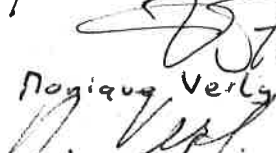
- De présenter une première phase d'un plan de mobilité scolaire "Initiative et préparation" (tel que prévu par le BPA dans sa documentation technique 2.262 ou <https://mobilitescolaire.ch/>). Cette première phase sera fondée sur les travaux d'un groupe de travail qui étudiera les itinéraires scolaires, dresser l'inventaire des infrastructures et des besoins. Le but est d'établir les bases d'un plan d'action et, le cas échéant, d'élaborer des mesures correctives urgentes. Par la suite, si le besoin est confirmé par cette phase, l'élaboration d'un plan de mobilité scolaire sera entreprise.
- D'élaborer ensuite les grandes lignes d'un plan général de mobilité (à l'échelle du village), durable, adapté et concret (feuille de route) afin de favoriser le bien-être des habitants de notre village et la sécurité des usagers. Cette étude englobera également la question des routes cantonales, les cheminements de la mobilité douce, les transports publics, les parkings (y compris à la gare) et les chantiers prévus, de manière à anticiper les besoins futurs et à limiter les désagréments constatés à ce jour.

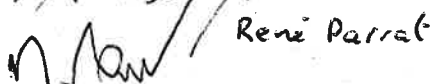
Signataires :

Yves Trollet


Guillaume DeBurran

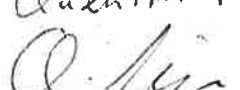

Jean-Claude Stucky


Dominique Verly


René Parrat


Stéphanie Reda

Stéphanie Reda

Quentin Ricci

Quentin Ricci

Fanny Falegnet

Fanny Falegnet

P. Vigonnet

P. Vigonnet